

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
DOTATIONS
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

POUVOIRS PUBLICS



NOTE EXPLICATIVE

Cette annexe au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion est prévue par l'article 54-2° de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF). Elle correspond à une mission spécifique regroupant les crédits des pouvoirs publics, chacun d'entre eux faisant l'objet, en vertu de l'article 7 de la LOLF, d'une ou de plusieurs dotations.

Conformément aux dispositions de la LOLF, ce document développe le montant définitif des crédits ouverts et des dépenses constatées.

À compter du projet de loi de règlement pour 2006, cette annexe reprend le contenu de l'annexe intitulée « Rapport relatif aux crédits accordés aux pouvoirs publics » (annexe prévue par l'article 115 de la loi de finances n° 2001-1275 du 28 décembre 2001 pour 2002).

Le présent document regroupe ainsi les éléments relatifs aux dotations accordées à la présidence de la République, aux Assemblées parlementaires, au Conseil constitutionnel, et à la Cour de justice de la République.

Cette présentation, qui a recueilli l'accord des institutions concernées, permet de donner une information claire sur l'ensemble des dotations, dans le respect de l'autonomie financière des institutions attributaires de dotations au titre de la mission consacrée aux pouvoirs publics.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

TABLE DES MATIÈRES

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS	8
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	9
ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES	17
Assemblée nationale	17
Sénat	18
La Chaîne parlementaire	19
CONSEIL CONSTITUTIONNEL	20
COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE	22

MISSION

POUVOIRS PUBLICS

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Consommation	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2018	2019	2018	2019
501 – Présidence de la République	103 000 000 103 000 000	103 000 000 103 000 000	103 000 000 103 000 000	103 000 000 103 000 000
01 – Présidence de la République	103 000 000 103 000 000	103 000 000 103 000 000	103 000 000 103 000 000	103 000 000 103 000 000
511 – Assemblée nationale	517 890 000 517 890 000	517 890 000 517 890 000	517 890 000 517 890 000	517 890 000 517 890 000
01 – Assemblée nationale	517 890 000 517 890 000	517 890 000 517 890 000	517 890 000 517 890 000	517 890 000 517 890 000
521 – Sénat	323 584 600 323 584 600	323 584 600 323 584 600	323 584 600 323 584 600	323 584 600 323 584 600
01 – Sénat	311 627 700 311 627 700	312 227 700 312 227 700	311 627 700 311 627 700	312 227 700 312 227 700
02 – Jardin du Luxembourg	11 956 900 11 956 900	11 356 900 11 356 900	11 956 900 11 956 900	11 356 900 11 356 900
541 – La Chaîne parlementaire	34 687 162 34 687 162	34 289 162 34 289 162	34 687 162 34 687 162	34 289 162 34 289 162
01 – La Chaîne parlementaire - Assemblée nationale	16 641 162 16 641 162	16 641 162 16 641 162	16 641 162 16 641 162	16 641 162 16 641 162
02 – Public Sénat	18 046 000 18 046 000	17 648 000 17 648 000	18 046 000 18 046 000	17 648 000 17 648 000
542 – Indemnités des représentants français au Parlement européen	0 0	0 0	0 0	0 0
531 – Conseil constitutionnel	11 719 229 11 719 229	11 719 229 11 719 229	11 719 229 11 719 229	11 719 229 11 719 229
01 – Conseil constitutionnel	11 719 229 11 719 229	11 719 229 11 719 229	11 719 229 11 719 229	11 719 229 11 719 229
532 – Haute Cour	0 0	0 0	0 0	0 0
533 – Cour de justice de la République	861 500 861 500	861 500 861 500	861 500 861 500	861 500 861 500
01 – Cour de justice de la République	861 500 861 500	861 500 861 500	861 500 861 500	861 500 861 500

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

La présente annexe explicative est jointe au projet de loi de règlement conformément aux termes de l'article 115-II de la loi de finances pour 2002.

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

La réorganisation des services de la présidence de la République issue de son plan de transformation a conduit à adapter et compléter le règlement budgétaire du 29 novembre 2016 afin de prendre en compte la nouvelle architecture des directions. Ce nouveau règlement budgétaire et comptable, signé le 29 mars 2019, reprend les normes applicables à la gestion publique et notamment les dispositions du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Parallèlement à l'application de ce règlement, le système d'information budgétaire et comptable permet une gestion partagée, traçable et conforme aux règles de la gestion publique. Chaque responsable budgétaire dispose désormais d'un outil performant, qui lui permet de piloter son budget, de connaître le rythme des dépenses et d'en mesurer l'évolution.

L'annexe explicative au projet de loi de règlement présente les comptes annuels de la présidence de la République, selon une approche budgétaire, d'une part, selon une approche comptable, d'autre part.

La présentation budgétaire

Conformément aux règles de la gestion publique, les tableaux d'exécution budgétaire présentent les dépenses en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), parallèlement à une présentation comptable des opérations de l'exercice. Cette présentation budgétaire est complétée par une présentation par nature de dépenses (fonctionnement, investissement, personnel, déplacements) et par une présentation par destination.

La présentation par destination s'articule autour de deux axes principaux : l'action présidentielle d'une part, l'administration de la présidence d'autre part.

Pour information, les dépenses de personnel ne sont pas réparties entre les deux axes.

La présentation comptable

Le référentiel comptable de la présidence de la République résulte du principe d'autonomie administrative, budgétaire et comptable, qui constitue l'une des garanties de la séparation effective des pouvoirs constitutionnels.

Le plan comptable de la présidence se distingue du plan comptable de l'État en raison des spécificités de l'action de la présidence de la République comme l'action diplomatique en France (accueil d'autorités étrangères) et à l'international ou l'activité nationale, en lien avec les élus et les citoyens.

Pouvoirs publics

Mission

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

EXÉCUTION EN DÉPENSES

L'exécution s'établit à 106,14 M€ en AE et 105,39 M€ en CP.

Ces dépenses ont été financées par la dotation inscrite en loi de finances (103 M€), majorée des produits propres encaissés (2,53 M€).

A la clôture de l'exercice, le solde budgétaire est positif et s'élève à 133 920,39 €.

Pour mémoire, la LFI prévoyait un prélèvement sur trésorerie de 2,5 M€ pour atteindre l'équilibre budgétaire. Ce prélèvement n'a donc pas été nécessaire.

Ce résultat tient à plusieurs facteurs, notamment la baisse des dépenses liées aux déplacements et la maîtrise des dépenses de personnel.

Les dépenses sont détaillées ci-après par nature de dépenses et par destination :

DEPENSES (en €)	2018				2019					
	Budget initial (LFI)		Budget exécuté		Budget initial (LFI)		Budget exécuté		Budget exécuté	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
1-Personnels	69 100 000	69 100 000	69 555 522	69 555 522	71 500 000	71 500 000	70 974 860	70 974 860	66,87%	67,34%
2- Fonctionnement	15 000 000	15 000 000	17 104 217	16 695 808	14 853 500	15 534 500	15 812 328	15 887 192	14,90%	15,07%
Action présidentielle	3 055 000	3 055 000	3 138 919	3 136 905	2 620 000	2 620 000	2 716 599	2 700 679	2,56%	2,56%
Activité diplomatique	1 305 000	1 305 000	781 080	796 334	700 000	700 000	757 099	726 669	0,71%	0,69%
Action hors diplomatie en métropole et outre-mer	1 750 000	1 750 000	2 357 839	2 340 571	1 920 000	1 920 000	1 959 500	1 974 010	1,85%	1,87%
Administration de la présidence	11 945 000	11 945 000	13 965 298	13 558 903	12 233 500	12 914 500	13 095 729	13 186 513	12,34%	12,51%
Ressources humaines et administration générale	1 550 000	1 550 000	1 951 123	1 413 016	1 900 000	2 400 000	965 080	1 417 802	0,91%	1,35%
Moyens généraux	2 660 000	2 660 000	4 598 751	4 662 865	3 133 500	3 200 000	5 345 147	5 235 302	5,04%	4,97%
Gestion immobilière	3 383 000	3 383 000	2 752 067	2 654 956	2 500 000	2 500 000	2 266 061	2 290 916	2,13%	2,17%
Télécommunications, informatique et numérique	3 320 000	3 320 000	3 343 879	3 525 278	3 300 000	3 300 000	3 270 817	2 982 472	3,08%	2,83%
Sécurité	230 000	230 000	587 253	572 096	600 000	714 500	567 337	571 128	0,53%	0,54%
Action sociale	802 000	802 000	732 225	730 692	800 000	800 000	681 287	688 893	0,64%	0,65%
3- Déplacements présidentiels	14 300 000	14 300 000	17 748 014	20 007 024	15 000 000	15 050 000	14 170 787	13 859 757	13,35%	13,15%
déplacements diplomatiques	5 436 000	5 436 000	7 250 232	7 304 742	5 900 000	5 900 000	6 225 755	5 981 770	5,87%	5,68%
déplacements hors action diplomatique	2 935 000	2 935 000	2 368 185	2 304 522	1 900 000	1 950 000	2 140 838	2 079 299	2,02%	1,97%
avions ETEC	5 929 000	5 929 000	8 129 596	10 397 760	7 200 000	7 200 000	5 804 194	5 798 688	5,47%	5,50%
4- Investissement	5 800 000	5 910 000	3 875 055	4 038 757	5 065 500	4 695 500	5 184 841	4 672 146	4,88%	4,43%
TOTAL DES DÉPENSES	104 200 000	104 310 000	108 282 808	110 297 111	106 419 000	106 780 000	106 142 816	105 393 955	100,00%	100,00%

RECETTES (en €)	2018		2019	
	Budget initial (LFI)	Recettes encaissés	Budget initial (LFI)	Recettes encaissés
Dotation loi de finances	103 000 000	103 000 000	103 000 000	103 000 000
Produits propres	1 200 000	1 631 611	1 280 000	2 527 875
recettes du restaurant	610 000	470 479	610 000	577 417
produits locatifs	170 000	158 030	170 000	201 363
participations des parents aux frais de la crèche	70 000	62 935	70 000	72 929
vente de produits, redevances, concessions	70 000	83 242	150 000	127 331
remboursement de plateaux repas	30 000	53 541	50 000	79 310
cessions d'actifs	30 000	17 325	30 000	23 317
autres produits	220 000	786 059	200 000	1 446 208
SOUS-TOTAL DES RECETTES	104 200 000	104 631 611	104 280 000	105 527 875
Prélèvement sur trésorerie	110 000	5 665 500	2 500 000	-133 920
TOTAL	104 310 000	110 297 111	106 780 000	105 393 955

A - Les dépenses de personnel (70,97 M€ en AE et en CP)

S'agissant des dépenses de personnel, conformément à la règle budgétaire selon laquelle le montant des autorisations d'engagement est égal au montant des crédits de paiement, la présentation budgétaire fait apparaître un montant correspondant aux dépenses engagées et payées, soit 70 974 860 €.

Dépenses de personnel* (en €)	2018	2019	Evolution
Traitement principal	35 284 131	36 045 071	2,2%
Heures supplémentaires, astreintes	346 725	1 005 523	190,0%
Indemnités	7 963 242	7 681 598	-3,5%
Charges patronales	25 296 714	25 525 173	0,9%
Allocation retour à l'emploi	664 710	717 495	7,9%
Total dépenses de personnel	69 555 522	70 974 860	2,0%

* Pour les dépenses de personnel AE=CP

Les dépenses de personnel se sont élevées à 70,97 M€, contre 69,56 M€ en 2018, soit une augmentation de seulement 1,42 M€ (+ 2 %). Cette variation marque une nette décélération dans le rythme d'évolution de ce poste de dépenses si on la compare avec la hausse enregistrée en 2018 (+ 4,61 M€, soit + 7,1 % entre 2017 et 2018).

Certains éléments ont agi à la hausse sur ce poste de dépenses :

- le changement de périmètre de la présentation budgétaire qui a pris en compte l'intégration au 1^{er} janvier 2019 de l'ensemble des heures supplémentaires et astreintes dans l'enveloppe des dépenses de personnel ;
- un niveau de remboursement des personnels mis à disposition supérieur en 2019 à celui de 2018 ;
- enfin, une légère augmentation des allocations chômage d'aide au retour à l'emploi.

L'augmentation des dépenses de personnel est toutefois restée contenue pour deux raisons principales :

- la vacance moyenne de postes, de l'ordre d'une vingtaine par mois en 2019 (soit 37 équivalents temps plein à la clôture 2019 par rapport à celle de 2018) ; le nombre d'ETP passant de 816 à 779 entre 2018 et 2019 ;
- la diminution des heures supplémentaires et astreintes à hauteur de 1,01 M€ en 2019 contre 1,30 M€ en 2018 (soit - 22,5 %).

B - Les dépenses de déplacement (14,17 M€ en AE et 13,86 M€ en CP)

En 2019, 108 déplacements ont été effectués, dont 76 en France (pour l'outre-mer à Mayotte et la Réunion) et 32 déplacements internationaux (dont 22 en Europe). Ce nombre est en diminution par rapport à 2018 qui avait enregistré 135 déplacements, dont 89 en France (pour l'outre-mer à Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Guadeloupe, la Martinique et la Nouvelle-Calédonie) et 46 déplacements internationaux, dont 28 en Europe.

Les dépenses liées aux déplacements ont représenté 14,17 M€ en AE (dont 5,80 M€ d'ETEC) et 13,86 M€ en CP (dont 5,80 M€ d'ETEC). Le montant de dépenses 2019, tant en AE qu'en CP, est en baisse par rapport à l'exécution 2018, respectivement de 3,58 M€ et 6,15 M€.

Les dépenses de déplacement correspondent principalement aux frais de transport, hébergement et restauration. En raison notamment d'un 1^{er} semestre 2019 au cours duquel l'activité présidentielle a été essentiellement tournée vers le champ national, il en est résulté au global, sur l'année entière et malgré d'importants déplacements (au Japon et en Chine en particulier, ainsi que dans les départements d'outre-mer de l'océan Indien), une moindre consommation des crédits des déplacements internationaux et ultra-marins par rapport à 2018. Le coût des déplacements internationaux s'établit à 9,64 M€ en AE, dont 4,05 M€ d'ETEC. Les déplacements outre-mer représentent quant à eux 1,45 M€ en AE, dont 0,91 M€ d'ETEC.

Les dépenses liées aux prestations de l'ETEC sont en baisse (5,80 M€ en 2019 en AE contre 8,13 M€ en 2018).

L'intensification des efforts d'anticipation des réservations, tant en ce qui concerne les transports, que l'hébergement et la location de moyens sur place (véhicules notamment), ainsi qu'un travail de rationalisation des processus de préparation et de réalisation des déplacements conduit dans le cadre du plan de transformation de la présidence à travers notamment la création de la direction des opérations, ont également contribué à renforcer le suivi et le pilotage de ces dépenses en 2019 et pour les prochains exercices.

C - Les dépenses de fonctionnement courant des services (15,81 M€ AE et 15,89 M€ CP)

Le niveau des dépenses de fonctionnement exécutées en AE marque une diminution de près de 7,55 % (elles sont passées de 17,10 M€ en 2018 à 15,81 M€ en 2019).

La présentation des dépenses de fonctionnement courant par destination[1] distingue les dépenses liées aux réceptions à la présidence de la République et les autres dépenses liées à l'administration des services.

Dépenses de fonctionnement exécutées (en €)	2018		2019		Evolution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action présidentielle	3 138 919	3 136 905	2 716 599	2 700 679	-13,45%	-13,91%
<i>Activité diplomatique</i>	781 080	796 334	757 099	726 669	-3,07%	-8,75%
<i>Action hors diplomatie en métropole et outre-mer</i>	2 357 839	2 340 571	1 959 500	1 974 010	-16,89%	-15,66%
Administration de la présidence	13 965 298	13 558 903	13 095 729	13 186 513	-6,23%	-2,75%
<i>Ressources humaines et administration générale</i>	1 951 123	1 413 016	965 080	1 417 802	-50,54%	0,34%
<i>Moyens généraux</i>	4 598 751	4 662 865	5 345 147	5 235 302	16,23%	12,28%
<i>Gestion immobilière</i>	2 752 067	2 654 956	2 266 061	2 290 916	-17,66%	-13,71%
<i>Télécommunications, informatique et numérique</i>	3 343 879	3 525 278	3 270 817	2 982 472	-2,18%	-15,40%
<i>Sécurité</i>	587 253	572 096	567 337	571 128	-3,39%	-0,17%
<i>Action sociale</i>	732 225	730 692	681 287	688 893	-6,96%	-5,72%
TOTAL	17 104 217	16 695 808	15 812 328	15 887 192	-7,55%	-4,84%

La rubrique « **Action présidentielle** » représente les dépenses liées aux réceptions. Elle comprend différentes manifestations récurrentes (l'arbre de Noël, les Journées européennes du patrimoine, les cérémonies de vœux) et des réceptions liées à la diplomatie et à l'actualité (déjeuners avec des chefs d'État, dîner Tech for good, déjeuners avec les élus lors du Grand débat national, etc.). Ces dépenses représentent 2,70 M€ en 2019 en CP, soit 17 % des dépenses de fonctionnement et 2,56 % du budget de la présidence.

La variation à la baisse - de 13,91 % en CP - de cette rubrique en 2019 par rapport à 2018, soit un montant de 0,50 M€, est liée essentiellement à la diminution de 0,31 M€ d'achat de denrées alimentaires, en raison d'une diminution de 10 % du nombre de prestations servies entre les deux dernières années de comparaison.

La rubrique « **Administration de la présidence** » représente 13,19 M€ en CP, soit 83 % des dépenses de fonctionnement. Elle s'organise autour de postes tels que la gestion immobilière (fluides, maintenance, impôts et taxes...), les moyens généraux (parc automobile, fournitures, courrier, nettoyage depuis 2019...), l'informatique et les télécommunications, la sécurité, les ressources humaines et l'administration (assurances, protection fonctionnelle, formation professionnelle...) et l'action sociale (restaurant administratif, crèche principalement).

La diminution de 2,75 % en CP des dépenses de cette rubrique en 2019 par rapport à 2018, soit un montant de 0,37 M€, tient principalement au transfert de la comptabilisation des heures supplémentaires de l'enveloppe budgétaire « fonctionnement » vers l'enveloppe budgétaire « personnel », pour environ 0,90 M€, atténuée notamment par des dépenses d'accompagnement et de conseil à la mise en œuvre du plan de transformation. Ces dépenses, pour un montant de 0,89 M€ en CP en 2019, ont un caractère exceptionnel et ne seront pas reconduites en 2020.

Le poste « **Gestion immobilière** » enregistre une baisse de 13,71 % en CP par l'effet de la comptabilisation, depuis le 1^{er} janvier 2019, des dépenses de nettoyage, pour un montant de 0,48 M€, à la rubrique « **Moyens généraux** » désormais.

[1] La nomenclature par destination est un référentiel budgétaire. Elle est décomposée en 2 rubriques et 8 sous-rubriques, permettant ainsi de connaître la finalité de la dépense.

D - Les dépenses d'investissement (5,18 M€ en AE et 4,67 M€ en CP)

Les dépenses d'investissement sont légèrement supérieures (+2,38 %) à la dotation initiale présentée en LFI (5,07 M€ en AE et 4,70 M€ en CP). Cela traduit un effort de rattrapage d'un retard d'investissement accumulé ces dernières années dans plusieurs domaines. La présidence de la République a en effet enclenché quelques projets d'envergure, principalement informatiques et immobiliers, qui ont vocation à être réalisés sur plusieurs exercices budgétaires et vont contribuer à moderniser et sécuriser certains équipements et moyens de travail, ainsi qu'à optimiser et rendre conformes des espaces de vie et de travail

S'agissant des investissements portant sur les télécommunications, l'informatique et le numérique (2,97 M€ en AE et 2,49 M€ en CP), les principaux projets sont :

- la 1^{re} phase de mise en œuvre d'un second centre informatique de secours (0,42 M€ en AE et 0,32 M€ en CP) ;
- la modernisation de la téléphonie sur IP (0,62 M€ en AE et 0,20 M€ en CP) pour remettre à jour l'infrastructure matérielle et logicielle, devenue obsolète ;
- le déploiement du réseau Wifi (0,07 M€ en AE et CP) au sein du palais ;
- le nouvel environnement de travail sous Windows 10 (0,25 M€ en AE et 0,23 M€ en CP) ;
- l'achat et déploiement de postes nomades sécurisés nouvelle génération (0,26 M€ en AE et 0,49 M€ en CP) permettant une plus grande mobilité pour les utilisateurs ;
- la modernisation de la téléphonie mobile sécurisée (0,04 M€ en AE et CP) ;
- le développement de la plateforme numérique collaborative (0,32 M€ en AE et 0,33 M€ en CP) pour offrir plus de sécurité et d'interactivité ;
- la mise en place du SIRH (0,29 M€ en AE et 0,21 M€ en CP).

S'agissant des investissements immobiliers (1,41 M€ en AE et 1,46 M€ en CP), les principaux projets sont :

- la mise en conformité de la ventilation du restaurant administratif du 2 rue de l'Elysée (0,59 M€ en AE et 0,47 M€ en CP) ;
- la rénovation du clos et du couvert du bâtiment Moreux de l'hôtel de Marigny dans le cadre du projet antenne spéciale transmissions Elysée (ASTE) (0,29 M€ en AE et 0,17 M€ en CP) ;
- la rénovation de la salle des agences de presse et de l'état-major opérationnel de la direction de la sécurité dans l'hôtel d'Evreux (0,14 M€ en AE et 0,01 M€ en CP) ;
- les travaux de mise en conformité d'électricité et de rénovation de la crèche (0,09 M€ en AE et 0,02 M€ en CP) ;
- le réaménagement de locaux (0,25 M€ en AE et 0,62 M€ en CP).

Enfin, d'autres investissements complètent ce panorama (pour un montant de 0,57 M€ en AE et 0,49 M€ en CP).

Ils concernent notamment du matériel audiovisuel, des véhicules, du mobilier et des défibrillateurs semi-automatiques.

EXÉCUTION EN RECETTES

Le budget en loi de finances initiale présentait des recettes encaissées à hauteur de 104,28 M€.

Au 31 décembre 2019, les recettes encaissées s'élèvent à 105 527 875 € (soit + 1,2 %) et se décomposent en deux grandes catégories : la dotation et les recettes propres.

La dotation

La dotation de la présidence (103 M€) est identique à celle de 2018. Elle est versée en totalité en début d'exercice.

Les recettes propres

Les recettes propres encaissées progressent de 1,63 M€ en 2018 à 2,53 M€ en 2019 (+ 0,90 M€, soit + 55 %).

Pouvoirs publics

Mission

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Produits propres (en €)	2018		2019	
	Budget initial (LFI)	Recettes réalisées	Budget initial (LFI)	Recettes réalisées
Recettes du restaurant	610 000	470 479	610 000	577 417
Produits locatifs	170 000	158 030	170 000	201 363
Participations des parents aux frais de la crèche	70 000	62 935	70 000	72 929
Vente de produits, redevances, concessions	70 000	83 242	150 000	127 331
Remboursement de plateaux repas	30 000	53 541	50 000	79 310
Cessions d'actifs	30 000	17 325	30 000	23 317
Remboursement VO		168 652		22 023
Remboursement CNRLT		546 466		73 110
Remboursement événements	220 000	0	200 000	1 237 756
Autres produits		70 941		113 319
TOTAL	1 200 000	1 631 611	1 280 000	2 527 875

Les recettes liées aux événements augmentent de 1,24 M€ à la suite du remboursement :

- par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, des dépenses liées à l'organisation du G7 (pour 0,85 M€) ;
- par le Ministère des Armées, des dépenses liées aux commémorations du 75^e anniversaire des débarquements en Normandie et en Provence (pour 0,35 M€) ;
- par la représentation du Co-prince français d'Andorre, des dépenses du voyage officiel effectué en septembre 2019 (0,03 M€).

Les recettes du restaurant administratif s'élèvent à hauteur de 0,58 M€ en 2019, en augmentation de 0,11 M€ par rapport à 2018, soit une hausse de 23 %. Cette progression est essentiellement due à l'encaissement, en 2019, des titres de 2018 émis pour la garde républicaine.

Le poste des « Autres produits » comptabilise notamment le reversement de la TVA lors de déplacements à l'étranger et les indemnités journalières. En 2019, le reversement de la TVA et le versement des indemnités journalières ont respectivement représenté 0,03 M€ et 0,02 M€.

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

Le volume des crédits de paiement 2019 (105 393 955 €) est financé par la dotation et les produits propres à hauteur de 105 527 875 €. Il en résulte un excédent budgétaire de 133 920,39 €.

DEPENSES (en €)	Crédits budgétés		Crédits consommés		RECETTES (en €)	Crédits budgétés	Recettes encaissées
	AE	CP	AE	CP			
Personnel	71 010 000,00	71 010 000,00	70 974 859,96	70 974 859,96	Dotation loi de finances	103 000 000,00	103 000 000,00
Fonctionnement	16 318 000,00	16 562 000,00	15 812 327,61	15 887 192,17	Produits propres	2 420 000,00	2 527 875,41
Déplacements présidentiels	14 175 000,00	14 225 000,00	14 170 787,01	13 859 756,83	SOUS-TOTAL RECETTES	105 420 000,00	105 527 875,41
Investissement	5 417 000,00	5 223 000,00	5 184 841,04	4 672 146,06	Prélèvement sur trésorerie	1 600 000,00	-133 920,39
TOTAL DEPENSES	106 920 000,00	107 020 000,00	106 142 815,62	105 393 955,02	TOTAL	107 020 000,00	105 393 955,02

PRÉSENTATION COMPTABLE

Le compte de résultat qui rapproche les charges et les produits de l'exercice fait apparaître un résultat comptable positif de 986 733,87 €.

Les charges 2019 s'établissent à 105,33 M€ (contre 108,88 M€ en 2018) et les produits à 106,32 M€ (contre 105,07 M€ en 2018).

CHARGES

Les charges figurant au compte de résultat sont présentées par nature, selon la nomenclature du plan comptable applicable à la présidence de la République.

CHARGES (en €)	2019	2018	EVOLUTION
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	105 330 701	108 878 379	-3,26%
Achats de marchandises	4 979 893	5 561 216	-10,45%
Services extérieurs	8 582 787	8 280 347	3,65%
Autres services externes	15 558 221	18 938 190	-17,85%
Autres charges de gestion	784 667	602 818	30,17%
Charges de personnel	69 860 024	70 742 995	-1,25%
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	5 565 110	4 752 814	17,09%
CHARGES FINANCIERES	112	442	-74,68%
Pertes de change	112	442	-74,68%
Autres charges financières	-	-	ns
TOTAL CHARGES	105 330 813	108 878 822	-3,26%

La diminution des charges de fonctionnement de 3,55 M€ par rapport à 2018 provient pour l'essentiel de la baisse des charges liées aux déplacements (pour 3,23 M€) et de la baisse des charges de produits alimentaires (pour 0,26 M€).

PRODUITS

Les produits augmentent de 1,2 % en 2019 et se décomposent en deux catégories :

- les produits de fonctionnement ;
- les produits financiers.

PRODUITS (en €)	2019	2018	EVOLUTION
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	106 317 447	105 071 259	1,2%
Produits sans contrepartie directe	103 000 000	103 000 000	0,0%
<i>Dotation annuelle</i>	<i>103 000 000</i>	<i>103 000 000</i>	<i>0,0%</i>
Produits propres	2 478 799	1 284 645	93,0%
<i>Ventes de biens ou prestations de services</i>	<i>848 013</i>	<i>886 243</i>	<i>-4,3%</i>
<i>Autres produits de fonctionnement</i>	<i>1 630 786</i>	<i>398 402</i>	<i>309,3%</i>
Autres produits	838 648	786 614	6,6%
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)</i>	<i>838 648</i>	<i>786 614</i>	<i>6,6%</i>
<i>Reprises du financement rattaché à un actif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>ns</i>
PRODUITS FINANCIERS	100	1 040	-90,4%
<i>Gains de change</i>	<i>100</i>	<i>870</i>	<i>-88,5%</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>0</i>	<i>172</i>	<i>ns</i>
TOTAL PRODUITS	106 317 547	105 072 299	1,2%

La dotation annuelle s'établissait à 103 M€ en loi de finances 2019, identique à celle de l'exercice précédent.

Les produits propres ou produits avec contrepartie directe représentent 2,48 M€ en 2019 (1,28 M€ en 2018), soit + 93 % par rapport à 2018. L'augmentation des recettes a pour principale origine le remboursement de dépenses liées à certains événements.

Produits avec contrepartie directe ou produits propres (en €)	2019	2018	EVOLUTION
Ventes de biens ou prestations de services	848 013	886 243	-4,3%
Produits du restaurant	499 234	519 275	-3,9%
Produits de l'intendance	85 529	40 983	108,7%
Produits de la crèche	72 424	64 390	12,5%
Remboursement des ministères et des organismes publics	63 494	178 354	-64,4%
Autres ventes de produits et redevances	127 331	83 242	53,0%
Autres produits de fonctionnement	1 630 786	398 402	309,3%
Produits locatifs	214 709	156 578	37,1%
Produits de cessions d'éléments d'actif	23 317	17 325	34,6%
Autres produits de gestion (dont remboursement VO)	1 392 761	224 499	520,4%
TOTAL Produits avec contrepartie directe ou produits propres	2 478 799	1 284 645	93,0%

Le remboursement attendu des ministères et des autres organismes publics comprend les remboursements de la coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT), qui sont passés de 0,18 M€ en 2018 à 0,06 M€. En 2018, les produits étaient plus importants en raison de l'installation de la CNRLT à l'hôtel de Marigny.

Les produits locatifs progressent de 0,06 M€. Les redevances et charges locatives des logements du palais de l'Alma s'établissent à 0,18 M€ en 2019 contre 0,14 M€ en 2018. Une meilleure optimisation de l'occupation du parc en limitant les périodes de vacance explique cette progression. Les produits issus des conventions de tournage ont doublé entre 2018 et 2019, s'élevant à 0,04 M€ en 2019, soit une augmentation de 0,02 M€ par rapport à 2018. Ces ressources constituent une piste prometteuse de recettes complémentaires à consolider en 2020 et ultérieurement.

Les autres ventes de produits et redevances passent de 0,08 M€ à 0,13 M€ en 2019, grâce à de nombreux événements (Fête de la musique, Journées européennes du patrimoine) ayant eu lieu au palais de l'Élysée. Ce poste de produits enregistre les recettes des ventes de produits dérivés (0,01 M€), les visites du fort de Brégançon (0,04 M€) et la redevance de la marque « Présidence de la République » (0,08 M€).

Les produits de cession d'éléments d'actifs (0,02 M€) correspondent aux ventes de véhicules *via* la direction nationale d'interventions domaniales.

Les autres produits de gestion passent de 0,22 M€ à 1,39 M€ en 2019 en raison des remboursements de dépenses de plusieurs événements : organisation du G7 (0,85 M€), commémorations du 75^e anniversaire des débarquements en Normandie et en Provence (0,35 M€), voyage officiel en Principauté d'Andorre (0,03 M€).

Les autres produits correspondent aux charges calculées, c'est-à-dire aux reprises sur amortissements et provisions. Les reprises sur provisions progressent légèrement en 2019 (0,84 M€) par rapport à 2018 (0,79 M€) et concernent les reprises sur provisions relatives à l'aide au retour à l'emploi (ARE) pour 0,72 M€ et au compte épargne-temps (CET) pour 0,12 M€.

Conformément au règlement budgétaire et comptable applicable à la présidence de la République, la présentation des comptes distingue la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale.

L'exécution budgétaire présente un excédent de trésorerie à hauteur de 133 920,39 €.

L'exécution comptable présente, quant à elle, un résultat comptable bénéficiaire de 986 733,87 €.

ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le montant des crédits initiaux ouverts au titre des dotations des assemblées parlementaires ne peut être modifié, en cours d'exercice, que par une loi de finances rectificative. En outre, et en application du principe d'autonomie financière des assemblées, les dotations leur sont intégralement versées. En conséquence, le montant des dépenses constatées est toujours égal à celui des crédits ouverts.

L'utilisation de la dotation de l'Assemblée et les résultats de son exécution budgétaire sont développés dans le rapport du Collège des Questeurs à la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes, disponible sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

Intitulé de l'action	Dotation 2019	Crédits ouverts	Dépenses constatées
Assemblée nationale	517 890 000	517 890 000	517 890 000
Total	517 890 000	517 890 000	517 890 000

SÉNAT

Le montant des crédits initiaux ouverts au titre des dotations des assemblées parlementaires ne peut être modifié, en cours d'exercice, que par une loi de finances rectificative. En outre, et en application du principe d'autonomie financière des assemblées, les dotations leur sont intégralement versées. En conséquence, le montant des dépenses constatées est toujours égal à celui des crédits ouverts.

L'utilisation de la dotation du Sénat et les résultats de son exécution budgétaire sont développés dans le rapport d'information de sa Commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne.

Intitulé de l'action	Dotation 2019	Crédits ouverts	Dépenses constatées
Sénat	312 227 700	312 227 700	312 227 700
Jardin du Luxembourg	11 356 900	11 356 900	11 356 900
Musée du Luxembourg	0	0	0
Total	323 584 600	323 584 600	323 584 600

LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE

Le montant des crédits initiaux ouverts au titre des dotations de la chaîne parlementaire ne peut être modifié, en cours d'exercice, que par une loi de finances rectificative. En outre, et en application du principe d'autonomie financière des assemblées, les dotations leur sont intégralement versées. En conséquence, le montant des dépenses constatées est toujours égal à celui des crédits ouverts.

L'utilisation de la dotation de la chaîne parlementaire et les résultats des sociétés de programme La Chaîne Parlementaire – Assemblée nationale et Public Sénat sont développés, respectivement, pour l'Assemblée nationale, dans les conditions fixées par le dernier alinéa de l'article 45-2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et, pour le Sénat, dans le rapport d'information de sa commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne.

Intitulé de l'action	Dotation 2019	Crédits ouverts	Dépenses constatées
La Chaîne Parlementaire – Assemblée nationale	16 641 162	16 641 162	16 641 162
Public Sénat	17 648 000	17 648 000	17 648 000
Total	34 289 162	34 289 162	34 289 162

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

SITUATION D'ENSEMBLE

La dotation budgétaire allouée au Conseil constitutionnel s'est élevée à 11 719 229 €, hors dotation spéciale, répartis comme suit :

- Chapitre I – Membres 2 362 180 €
- Chapitre II – Personnels 6 540 515 €
- Chapitre III – Fonctionnement 1 366 878 €
- Chapitre IV – Investissement 1 449 656 €

Cette dotation initiale a été complétée par une dotation spéciale de 500 000 € au titre de la procédure dite de « référendum d'initiative partagée ». Cette dotation spéciale, si elle est imputable à l'exercice 2019, n'a été versée au Conseil qu'au début de 2020.

Les dépenses se sont élevées à 12 803 166,88 € suivant la répartition suivante :

- Chapitre I – Membres 2 283 484,63 €
- Chapitre II – Personnels 6 153 961,97 €
- Chapitre III – Fonctionnement 1 511 670,09 €
- Chapitre IV – Investissement 2 854 050,19 €

ANALYSE DES DÉPENSES PAR CHAPITRE

Chapitre I : Membres

Chapitre	Dotation	Dépenses
I – Dépenses relatives aux membres	2 362 180,00	2 283 484,63

Les dépenses (traitements + frais de mission) sont inférieures à la prévision budgétaire.

Chapitre II : Personnels

Chapitre	Dotation	Dépenses
II – Dépenses relatives aux personnels	6 540 515,00	6 153 961,97 €

Les dépenses sont inférieures à la prévision.

Chapitre III : Fonctionnement

Chapitre	Dotation	Dépenses
III – Dépenses de fonctionnement	1 366 878,00	1 511 670,09

Les dépenses sont supérieures à la prévision, ce qui s'explique principalement par le coût des dépenses relatives à la poursuite de la transformation numérique et les appels à projet pour la QPC 2020.

Chapitre IV : Investissement

Action	Dotation	Dépenses
IV – Immobilisations	1 449 656,00	2 854 050,19

Les dépenses sont supérieures à la dotation du fait, en partie, des travaux sur les bâtiments historiques.

CONCLUSION

Le solde budgétaire au 31 décembre 2019 est déficitaire de 1 083 937,88 €.

DÉPENSES 2019 – RÉPARTITION PAR CHAPITRE

Chapitre	Dotation	Dépense	Solde
I – Dépenses relatives aux membres	2 362 180,00	2 283 484,63	78 095,37
II – Dépenses relatives aux personnels	6 540 515,00	6 153 961,97	386 553,03
III – Dépenses de fonctionnement	1 366 878,00	1 511 670,09	-144 792,09
IV – Immobilisations	1 449 656,00	2 854 050,19	-1 404 394,19
Totaux	11 719 229,00	12 803 166,88	-1 083 937,88

COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE

Les crédits alloués à la Cour de justice de la République sont destinés à permettre le fonctionnement continu de l'institution.

Le budget total alloué était de **861 500 €** dont 720 000 € pour les frais de fonctionnement, 70 000 € pour les frais de justice et 71 500 € pour frais de procès.

SUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DE L'INSTITUTION HORS FRAIS DE JUSTICE ET FRAIS DE PROCÈS

La somme de 720 000 € avait été allouée.

Les dépenses se sont élevées à la somme de 685 340 €.

Des économies ont pu être réalisées sur la quasi-totalité des postes budgétaires ce qui fait apparaître un solde de 34 660 €.

SUR LES FRAIS DE JUSTICE

La somme de 70 000 € a été allouée au titre des frais de justice.

La somme de 1 017 € a été utilisée, laissant apparaître un solde de 68 983 €.

SUR LES FRAIS DE LA TENUE DU PROCÈS

La somme de 71 500 € a été allouée au titre des frais de procès.

Un procès s'est tenu pour lequel la somme de 19 560 € a été utilisée. Les parlementaires n'ont touché aucune indemnité conformément à la loi du 11 octobre 2013.

CONCLUSION

L'exécution budgétaire s'est effectuée sans aléa.

Les économies réalisées s'élèvent à la somme de 155 583 € (34 660 € + 51 940 € + 68 983 €) représentant 18,06 % de la dotation globale.

Le reversement de l'excédent soit **155 583 €** a été effectué en janvier 2020 au budget général.